

COMMENT VOUS INSCRIRE A LA FORMATION A LA MAITRISE DE STAGE DES 8 ET 9 SEPTEMBRE ?

Comme en 2016, le Collège National des Généraliste Enseignant (CNGE), en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et les Facultés de Médecine franciliennes, organise en Seine-et-Marne une session spécifique de formation à la maîtrise de stage pour les généralistes libéraux. L'URPS et la CPAM 77 s'associent à l'organisation de cette formation qui est destinée à vous préparer à l'accueil en stage libéral d'internes en médecine générale (en lien avec la Faculté de votre choix).

Elle se tiendra les vendredi 8 et samedi 9 septembre, au Golf de la Marsaudière à Chevry-Cossigny, site central en Seine-et-Marne (aux environs de Brie-Comte-Robert), afin de faciliter la participation des médecins seine-et-marnais. Elle est également ouverte aux généralistes libéraux des autres départements.

Cette formation est inscrite au calendrier de l'Agence Nationale du DPC. Par conséquent, dès lors que vous n'avez pas épuisé vos propres crédits, elle vous ouvre le droit à une prise en charge du coût de la formation et à une indemnisation pour la perte de vos revenus d'exercice.

Le stage libéral est indispensable à la formation des futurs généralistes et à leur découverte de l'exercice libéral. Il est aussi un outil majeur pour faire connaître votre territoire et votre cabinet à de futurs remplaçants, successeurs ou associés.

Si vous souhaitez participer à cette formation, il est important de réaliser rapidement cette inscription pour bénéficier de la prise en charge de votre formation, avant l'épuisement des crédits du DPC en 2017. Nous vous invitons à signaler votre inscription pour information à l'adresse david.bresson@urps-med-idf.org, et à suivre la procédure d'inscription suivante :

1ère étape : inscription électronique sur le site "mondpc"

Pour cela, rendez-vous sur le site "mondpc.fr" :

a) Créez un compte ANDPC si ce n'est pas déjà fait

b) Accédez à votre compte puis cliquer sur "Recherche action" et entrer la référence de la formation : N°11101700014. Une fenêtre s'affiche, cliquez sur "Détail action de DPC" en haut à droite. Sur la page suivante, descendre en bas et cliquer sur Session 39, s'inscrire puis sur la page suivante cliquer sur « Valider ».

2ème étape : renvoi du dossier papier

a) Imprimer et remplir le bulletin d'inscription DPC (pièce jointe n°1).

- intitulé du programme : "Initiation à la maîtrise de stage en 3ème cycle de médecin générale"

- période de déroulement : du 8 septembre 2017 au 9 septembre 2017

- date et lieu de formation collective éventuelle : 8 et 9 septembre, Golf de la Marsaudière, 77

b) Joindre un chèque de caution de 300 euros à l'ordre de CNGE Formation qui sera rendu en fin de session

c) Joindre l'attestation de cotisation à CNGE Formation avec un chèque de 33€ (en fait, numéro du chèque, pièce jointe n°2) ou , pour ceux ayant déjà satisfait à cette démarche, l'attestation d'adhésion 2017 à CNGE Formation. Cette cotisation est obligatoire pour des raisons réglementaires.

d) Pour les salariés, est nécessaire la convention avec l'employeur (pièce jointe n°3)

e) Renvoyer le tout à l'organisateur : Dr Jonathan YANA, 113 boulevard de Créteil, 94100 Saint-Maur

3e étape :

Une fois l'ensemble des formalités accomplies et le dossier papier reçu par l'organisateur, vous recevrez par courriel une notification du caractère définitif de votre inscription."